

Commission: Éducation et culture

Question: Le contrôle d'Internet

Auteur: République de Madagascar

De nos jours, Internet est devenu un outil quasiment indispensable à l'être humain. Il rend accessible au public des services variés comme les courriers électroniques, la messagerie instantanée, etc. Aussi, c'est une source d'informations illimitée qui permet à n'importe quel moment de fournir des renseignements dans un domaine particulier, de trouver des réponses aux questions que nous nous posons, ou de simplement élargir nos connaissances. En résumé, Internet est un outil éducatif qui nous permet, en quelques clics, d'enrichir nos connaissances.

Si Internet, nous l'avons évoqué, présente bon nombre d'avantages, il a aussi ses inconvénients, auquel il faut bien prendre garde, car ils peuvent poser des problèmes aux personnes qui n'en sont pas conscientes et ne se trouvent pas préparées à la prévention de ces dérives. Internet peut en effet facilement se muer en source d'incitation à la violence, aux conduites de dépendance, ou encore à la diffusion de la pornographie. Internet peut aussi rendre accessibles des données dangereuses : des terroristes peuvent, par exemple, très facilement y apprendre comment fabriquer des engins explosifs, y recruter de nouveaux membres, voire coordonner leurs attaques. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un meilleur contrôle d'Internet, assuré par l'Etat, afin de garantir la sécurité de ses utilisateurs et de nos citoyens.

Cela dit, tout le monde n'a pas, aujourd'hui, les mêmes opportunités d'accès à Internet. À Madagascar, Internet représente un luxe que seul un nombre très réduit de personnes peut s'offrir : 2,1 % seulement de la population a en effet accès à Internet, ce service restant donc limité à une élite de quelques individus, entreprises ou secteurs administratifs. Madagascar est bien conscient du fait qu'Internet crée des situations favorables à l'expansion de la culture, ainsi qu'au développement des formations professionnelles, et favoriserait par-là même l'économie du pays et le développement du tissu social.

Considérant les points mentionnés ci-dessus, notre pays est convaincu des avantages qu'offrirait notre projet, qui s'inscrit d'ailleurs pleinement dans le programme de mise en œuvre de la politique générale de l'Etat présenté le 11 février par notre Premier Ministre M. Jean Ravelonaviro, où diverses dispositions sont prévues, comme le renforcement de la capacité du personnel enseignant et la réalisation d'études dans le but d'augmenter le taux de scolarisation et de lutter contre les facteurs de sortie du système scolaire. Nous réaffirmons, une fois de plus, notre volonté de contribuer au renforcement de la culture, à l'amélioration du système éducatif, et à la diversification des formations, par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tout en rappelant que le pays dispose actuellement d'un Plan intérimaire pour le secteur de l'éducation (PIE) pour la période 2013-2015, et que Madagascar a bénéficié de financements auprès du GPE pour soutenir la mise en œuvre de ses plans sectoriels de l'éducation (85,4 millions de dollars sur la période 2013-2017).

Notre pays suggère donc aujourd'hui l'installation à l'échelle nationale d'ordinateurs fournissant un accès à Internet dans les établissements d'enseignement et bibliothèques, afin d'accélérer le développement technologique du pays, de promouvoir la culture et de renforcer l'éducation nationale et celle de la population. Cela dit, la connexion y sera bien évidemment sécurisée, afin de rendre impossible l'accès à des sites illégaux ou considérés comme inappropriés pour l'utilisateur, sans pour autant nuire à ses libertés fondamentales.

Madagascar a soutenu la majorité des projets et plans en relation avec l'éducation et nous avons toujours promu des moyens novateurs et efficaces pour améliorer les conditions d'apprentissage, en développant notamment la formation, en encourageant la motivation et l'instruction des enseignants. Nous souhaitons aujourd'hui à contribuer plus largement à l'installation d'Internet ainsi qu'au contrôle de cet outil qui est devenu si important de nos jours, et dont notre pays, à la différence de la plupart des pays du monde, ne profite quasiment pas.